

Le Choc des savoirs, c'est toujours NON

La Fep-CFDT, premier syndicat de l'enseignement privé, « s'étonne » de revoir à l'ordre du jour le décret et l'arrêté relatifs à l'organisation des enseignements dans les classes de collège malgré maintes sonnettes d'alarme tirées par les organisations syndicales. Déjà l'année dernière l'ensemble des organisations syndicales avaient émis un vote « contre » les groupes de niveaux. À la suite de cela, la CFDT Éducation, Formation, Recherche Publiques a saisi la Conseil d'État qui a annulé en novembre dernier l'arrêté collège avec les groupes de niveaux. Pourtant, le ministère a de suite proposé le décret en commission spécialisée, ce qui a provoqué de vifs émois du côté des organisations syndicales. La nouvelle ministre a pourtant laissé penser qu'elle écouterait d'abord les syndicats avant de relancer éventuellement le Choc des savoirs. Il n'en a rien été. Les leçons n'ont pas été tirées. Le Choc et ses groupes sont de retour.

Ainsi, la CFDT s'oppose de nouveau vivement aux groupes de niveaux. Nous nous sommes déjà exprimés sur le fait que c'est un tri qui est fait dès la 6^e, ce que l'on estime inacceptable, et qui estime que seuls le français et les mathématiques sont des disciplines dites « fondamentales », ce qui est sujet à caution. On a pourtant depuis des retours de leurs mises en œuvre. Dans le privé sous contrat, par exemple, seuls 26,7 % des établissements, d'après notre enquête, ont mis intégralement la réforme en place en 6^e et 5^e. Ce n'est guère mieux dans le public. Il y a en effet des contraintes bâtimentaires, organisationnelles, de moyen. Fondamentalement cela porte atteinte à l'autonomie des équipes pédagogiques, qui sont les seules aptes à s'adapter aux profils de leurs élèves, et nous ne pouvons l'accepter non plus.

Pour conclure, les groupes de niveaux, le nouveau DNB qui cache la remise en cause des compétences et le retour en force des notes, les nouveaux programmes élaborés sans réel dialogue social qui portent atteinte à la liberté pédagogique, les classes prépa secondes qui stigmatisent les élèves, font que, pour la CFDT, le Choc des savoirs, c'est toujours NON.